

Si Montrouge m'était conté

A défaut des archives de l'Empire où les saignées n'ont certainement pas épargné les solides Montrougiens ni leur argent, l'évocation du côté noir de la vie au

XIX^{ème} siècle commence avec les Restaurations qui virent la disparition de Dubreuil de Mazière et portèrent successivement à la mairie Gambier et, après 1826, Dufour. On se souvient qu'alors, le Petit Montrouge en plein essor était rattaché à la commune qui s'étendait ainsi de Montparnasse, mal famé, à Montsouris, mais dont les constructions ne dépassaient guère le tracé de l'actuelle avenue Verdier au sud limitrophe de Bagneux et d'Arcueil. En 1816, elle comptait un bon millier d'habitants ; en 1831, moins d'une génération plus tard, elle en comptera près de quatre mille dus, pour l'essentiel, à l'extension de Paris hors ses murs. Il est alors étonnant, à l'étude des documents, de constater combien relativement peu de familles ont besoin d'être secourues quand on compare les faits aux tableaux dramatiques qu'en firent les auteurs de la fin du siècle.

Le comité se réunissait sous la présidence du Maire et "dans sa maison", plusieurs fois par an, sur convocation. Les membres, rééligibles comme l'ont été Amaury Duval ou Antoine Horguelin, étaient renouvelés par tiers tous les trois ans sur proposition de cinq noms de notables parmi lesquels le sous-préfet choisissait. Il en allait de même lors de toute démission notamment en cas de déménagement ou en cas de décès, ce qui arriva deux fois dans la période étudiée : en 1818 avec Gilbert et en 1823 avec Perrot. Le trésorier désigné ne pouvait cumuler sa charge avec celle du Maire. Quoique celui-ci en faisait office provisoire en cas de vacances, ni d'adjoint comme il advint à Perrot six ans avant sa mort.

Montrouge sous Dubreuil de Mazière (Maire de 1801 à 1819) Le Comité de Bienfaisance

Au fil des années, et sans renommer ceux que l'on vient de citer, on trouve des marchands de vins en gros et traiteurs (Pierre Adnot, Desnoyer et Godard), un marchand grainetier (Valentin Grégoire Breton) un marchand de fer (Blin) et un salpêtrier (Boutard), les autres sont "propriétaires". Reste le cas d'Antoine de Labarthe élu en août 1816 comme trésorier en remplacement de Perrot et dit "officier pensionné" dont on peut penser qu'il était un de ces 12.000 officiers que la chute de l'Empire avait réduit à l'inactivité. Ils ne touchaient plus qu'une demi-solde soit, à titre d'exemple, 73 francs par mois pour un capitaine, 44 pour un lieutenant. C'est à lui que je pensais en mentionnant les déménagements puisqu'il quitte Montrouge en 1825 au moment où s'épuise ma documentation si bien que je ne sais qui, des cinq candidats suivants sera choisi par le sous-préfet et élu trésorier, Delerue, Ory, Dorange, Duval ou Daumont aîné ? Avec la Restauration, le catholicisme est redevenu religion d'Etat. L'instituteur pourtant aux premières loges pour discuter des subsides n'est pas représenté officiellement pour ses élèves.

Le curé, par contre, est toujours présent et se voit même attribuer les secours qu'il distribuera suivant ses critères. Montrouge est un village et chacun peut encore se connaître. Ce n'est pas l'habit qui fait le moine dit-on, mais le nom dévoile-t-il une partie du caractère ?...

En 1801, le curé se nonne Bayart, après 1826, ce sera Lange...

A chaque nouvelle installation au comité se déroule un cérémonial au cours duquel l'intronisé "jure fidélité au Roi, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du royaume".

*Patrick Vauzelle
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge*